



Droit concernant mon habitation

Par **jean maurice**, le **15/04/2009** à **17:16**

Bonjour,

Voilà je suis divorcé depuis 18 ans et propriétaire d'une maison d'habitation depuis 2ans.J'ai un enfant issu de mon mariage qui s'est fini par le divorce et mon fils a 21 ans.J'ai rencontré une femme qui va tres certainement venir vivre avec moi a la maison en question.Je voudrai savoir si pour une raison quelqu'elle soit ;on venais à se séparer,si elle pourrai pretendre a quoique ce soit vis a vis de la maison,sachant que je ne me marirai plus et que mon fils est independant de moi depuis 1an.Merci de me repondre.

Cordialement